



DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026

Conseil Municipal

du 17 novembre 2025



SOMMAIRE

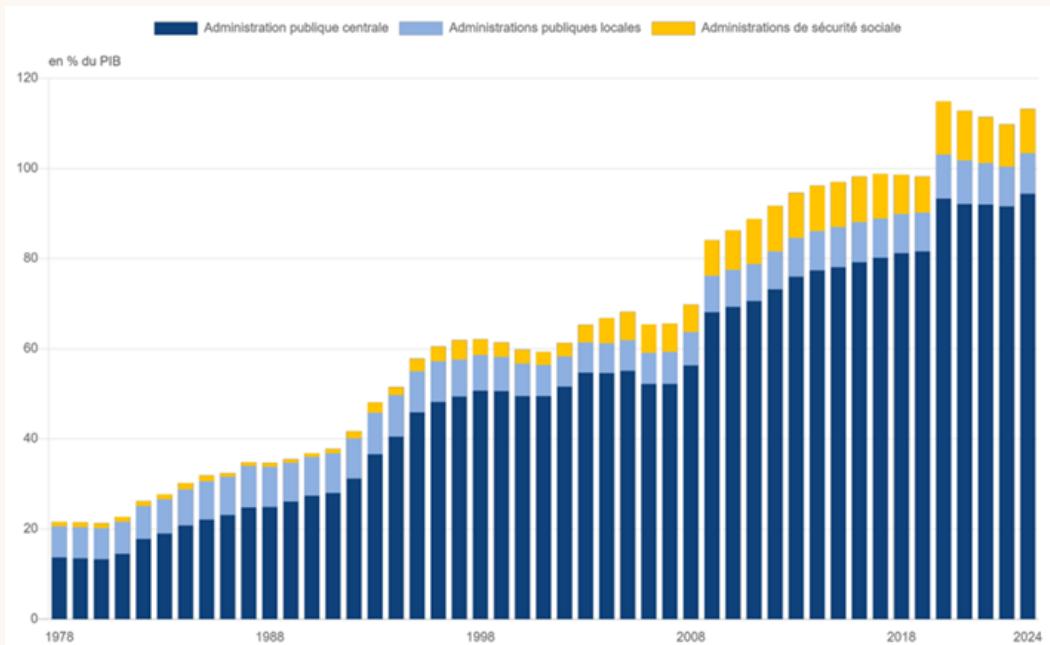
- ✓ **Le contexte économique et financier**
- ✓ **Le projet de loi de Finances 2026**
- ✓ **La situation financière : rétrospective et comparatifs**
- ✓ **Le Budget principal**
- ✓ **Les Budgets annexes**
- ✓ **Rapport sur la gestion de la dette**
- ✓ **Rapport sur les ressources humaines et analyse de la masse salariale**



Contexte économique et financier

Un contexte incertain : tant sur le plan international avec des tensions sur les échanges commerciaux et dans les relations géopolitiques, que sur le plan national avec une instabilité politique.

Une certitude : l'accroissement du déficit public



Le ratio de dette atteindrait 117,9 %
du PIB en 2026



Le projet de Loi de Finances 2026

Les chiffres clés du budget de l'Etat

	2025	2026
PIB (croissance)	+ 0,7 %	+ 1,0 %
Inflation	+ 1,1 %	+ 1,3 %
Dette publique	115,9 % du PIB	117,9 % du PIB

Déficit prévu en 2025 : 5,1 % du PIB

OBJECTIF 2026 : 4,6 % DU PIB et trajectoire de retour sous les 3 % en 2029



Le projet de Loi de Finances 2026

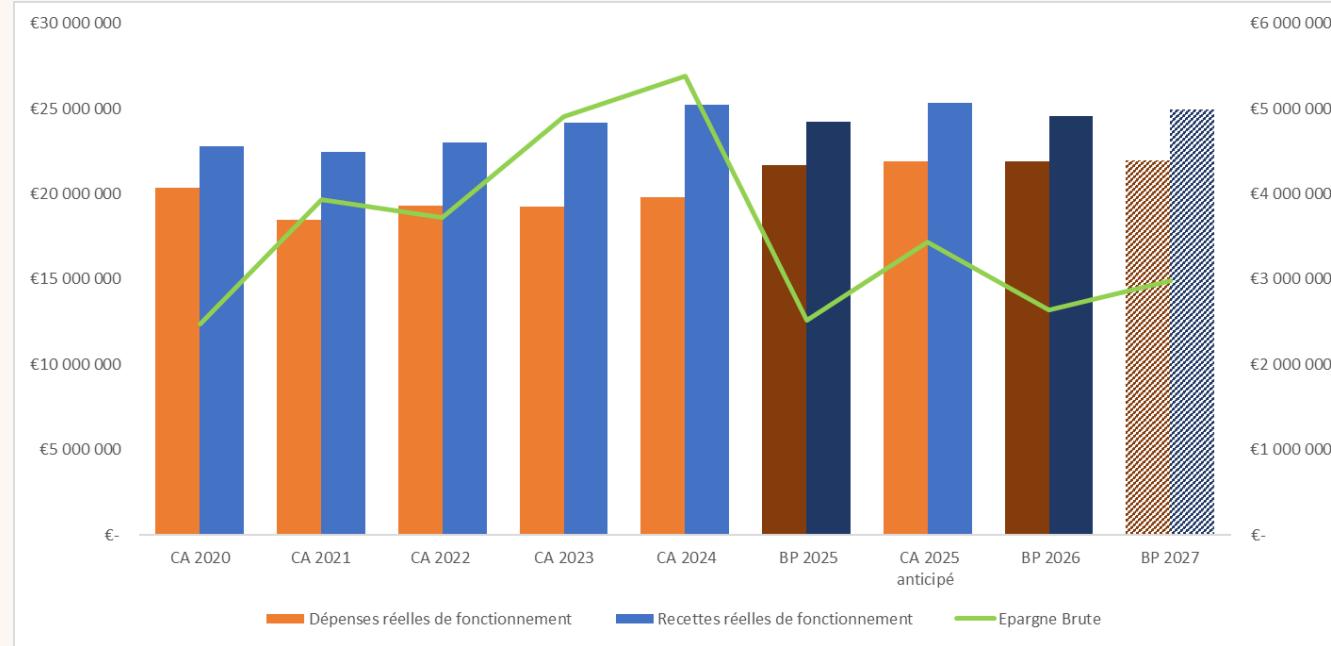
Un effort de 4,6 Mds € demandé aux collectivités (2,2 Mds votés dans le budget 2025)

- Dispositif du DILICO doublé (de 1 à 2 Mds) : 4 000 collectivités concernées (1 900 en 2025)
- FCTVA : recentrage sur les seules dépenses d'investissement – Pour les EPCI retour au versement en N+1 (année blanche en 2026)
- Fractions de TVA en compensation de la TH et CVAE : mise en place d'une sous indexation du montant de l'inflation
- Gel de l'enveloppe de la DGF – les augmentations de la DSR et de la DSU sont permises par redéploiement depuis la dotation forfaitaire des communes
- Baisse de 25% des compensations de CFE pour les locaux industriels
- Réduction du Fonds Vert (650 M€ en 2026, pour rappel 2,5 Mds € en 2024)

A prendre en compte, pour la 2eme année, l'augmentation de la cotisation CNRACL



La situation financière de la Ville de Lons-le-Saunier



Les recettes de fonctionnement augmentent sur l'ensemble de la période. Les dépenses de fonctionnement demeurent contenues. De manière globale le budget a augmenté avec la prise des compétences péri et extra scolaires à partir de septembre 2024.

Cette maîtrise est indispensable en période inflationniste pour éviter un effet ciseau sur la section de fonctionnement.



Analyse rétrospective

LES RECETTES

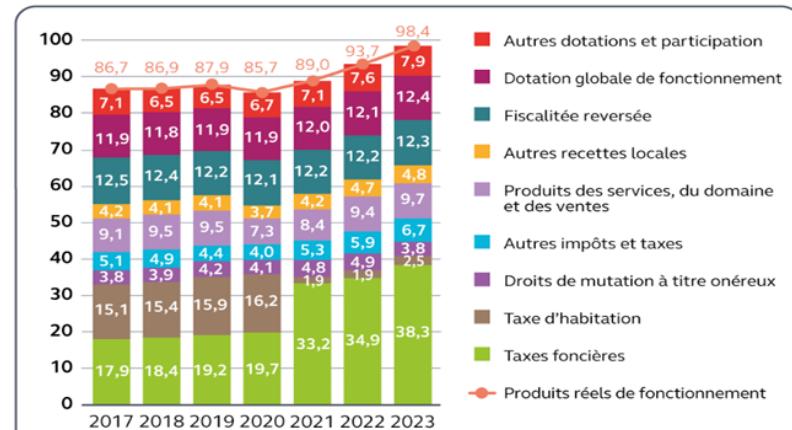
La dynamique des recettes s'explique par :

- la revalorisation des bases fiscales,
- une moindre dépendance des recettes de la commune à la conjoncture macroéconomique (à l'exception des droits de mutations),
- une stabilité puis accroissement de la DGF (sur la DSU, DSR et DNP)

A noter que contrairement aux EPCI, la pilotabilité (action sur les taux de fiscalité) reste importante.

La fiscalité représente en 2025 presque 60 % des recettes de fonctionnement de la Ville de Lons le Saunier. Cela s'explique par la réaffectation de la part départementale de la TFB en remplacement de la TH sur les résidences principales.

Évolution des produits de fonctionnement des communes entre 2017 et 2023 (en Md€)



Source : Cour des comptes, d'après des données de la DGFiP



Analyse rétrospective

LES DEPENSES

La progression des dépenses a été marquée par :

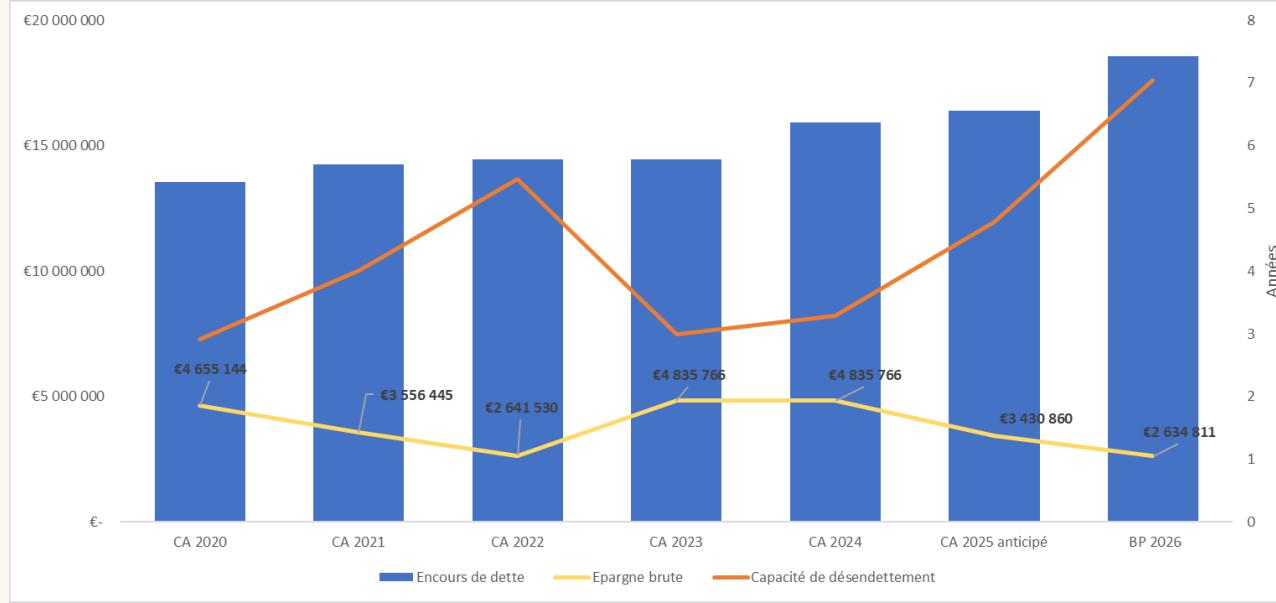
- les effets de l'inflation et la hausse des coûts de l'énergie et des matériaux,
- les mesures imposées sur les dépenses de personnel : revalorisations salariales dont l'augmentation du point d'indice, décrets fixant les échelles de rémunération, relèvement du minimum de traitement, cotisations obligatoires

Quelques rappels :

2022	Revalorisation point indice +3,5 % au 1 ^{er} juillet Progression globale des dépenses énergétiques des collectivités de + 21 % (OFGL)
2023	Revalorisation point indice +1,5 % au 1 ^{er} juillet
2024	Hausse du taux de cotisation part employeur de la CNRACL au 1 ^{er} janvier (+ 1 point)
2025	Hausse du taux de cotisation part employeur de la CNRACL au 1 ^{er} janvier (+ 3 points)



La situation financière de la Ville de Lons-le-Saunier



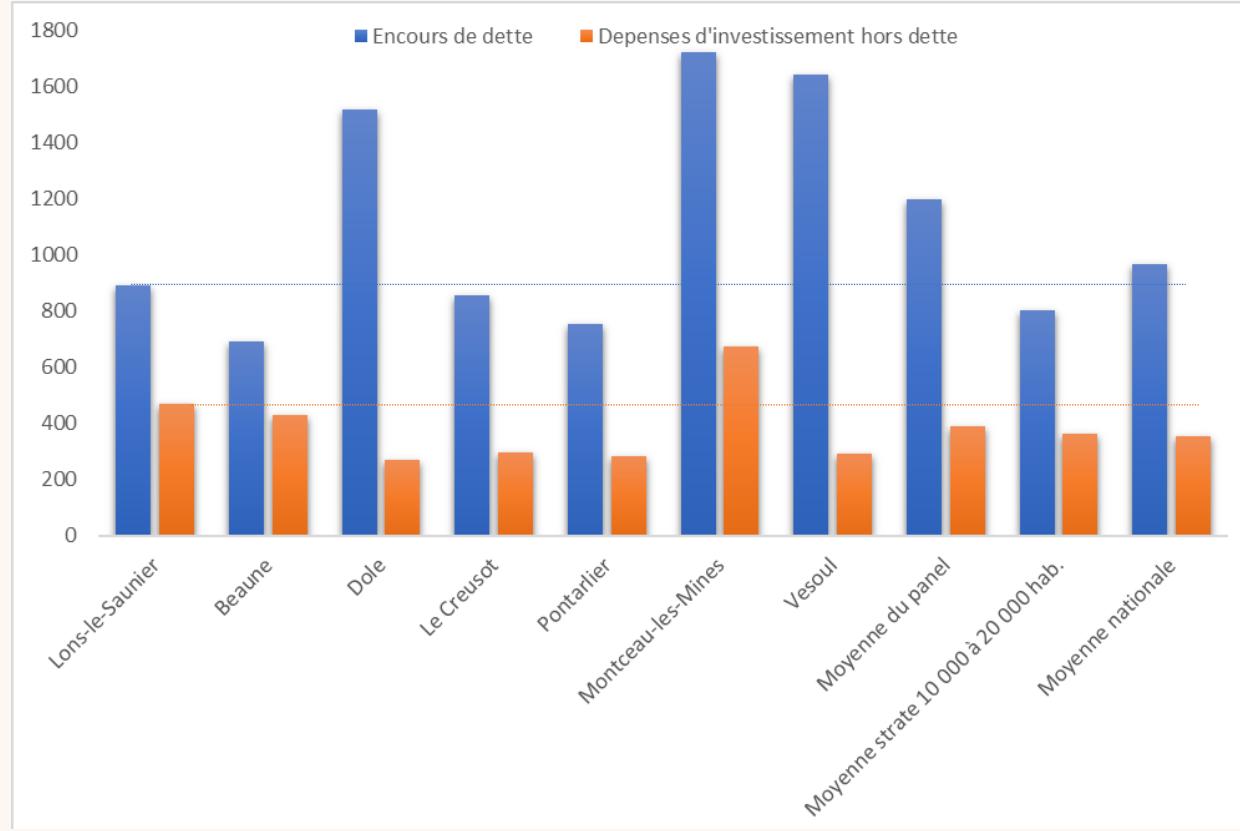
Le recours à l'emprunt 2025 est estimé à 2 M€ et est intégré dans le CA 2025 prévisionnel ci contre.

A fin 2025, la capacité de désendettement de la Ville devrait s'établir à moins de 5 ans sur le budget principal. Le projet de budget 2026 conduit à une capacité de désendettement de près de 7 ans. A noter que l'équilibre de ce budget se fait sans reprise des résultats 2025. Le recours à l'emprunt pourra être modifié en DM 1 lors de cette reprise. Le niveau d'épargne brute se stabilise à 2,5 M€ au BP 2026 (identique au BP 2025)



Eléments de comparaisons

Encours de dette et dépenses d'équipement par habitant en 2024





Les orientations financières pour l'année 2026

LA FISCALITE

La fiscalité directe (11 M€) :

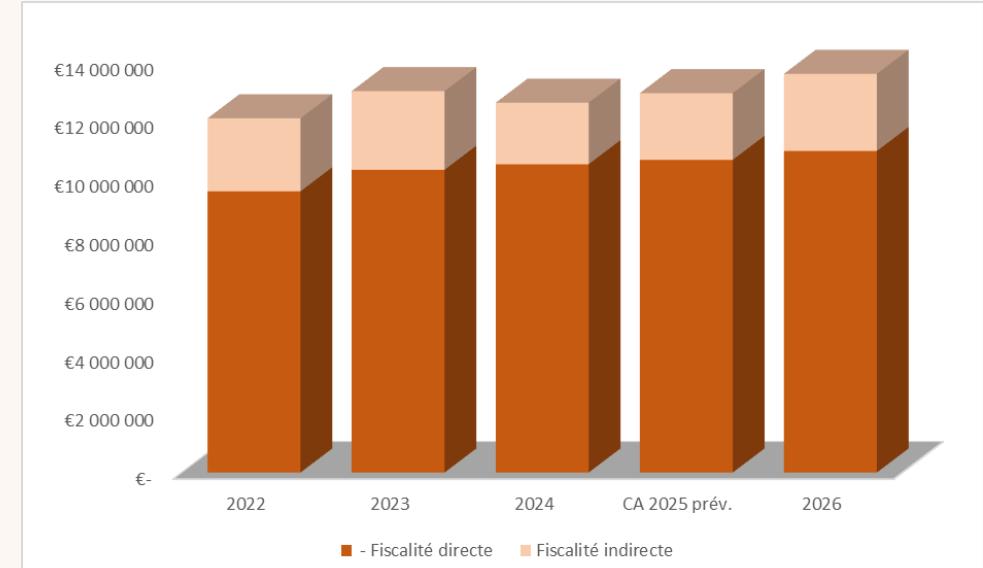
Elle se compose de la taxe foncière des propriétés non bâties et bâties (payée par les propriétaires, particuliers et entreprises), du coefficient correcteur issu de la suppression de la TH ainsi qu'une (petite) part du produit de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

La revalorisation annuelle des valeurs locatives devrait se situer à près de 1,1 % (indice des prix à la consommation harmonisé de nov-1 à nov-2)

Les taux sont stables en 2026

La fiscalité indirecte (2,6 M€) :

Elle est notamment constituée du produit de la taxe des droits de mutation, en augmentation en 2025 du fait de la reprise des transactions immobilières, de la taxe sur les jeux du Casino. Elle comprend également la taxe sur l'électricité, la taxe locale sur la publicité extérieure et dans une moindre mesure la taxe sur les pylônes.





Les orientations financières pour l'année 2026

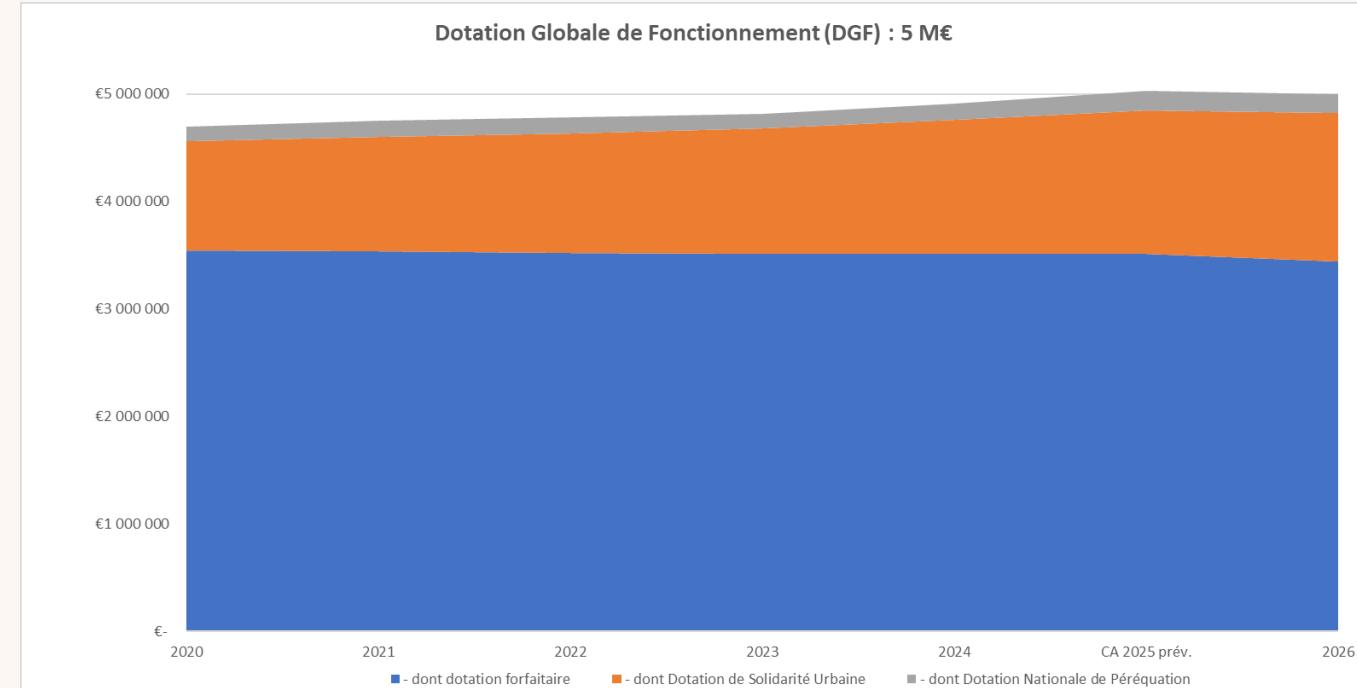
LES DOTATIONS

Les dotations (5,6 M€) :

Elles représentent plus de 20 % des recettes de fonctionnement de la Ville. La Dotation Globale de Fonctionnement atteint près de 5 M€.

Sa hausse est essentiellement due à la Dotation de Solidarité Urbaine, prévue à nouveau en augmentation à ce stade du PLF 2026.

Les allocations compensatrices s'élèvent à 0,6 M€





Les orientations financières pour l'année 2026

EN DEPENSES - RAPPEL DES ORIENTATIONS DE LA LETTRE DE CADRAGE

Un projet de budget 2026 inscrit dans un cadre de dépenses maîtrisé :

- ✓ Des crédits de service en stabilité par rapport à 2025 ce qui implique d'absorber les effets de l'inflation
- ✓ Des dépenses contraintes : énergie, assurances
- ✓ Une contribution au CCAS qui se stabilise avec la prise en charge des compétences péri et extra scolaires sur le budget principal de la Ville
- ✓ Des charges de personnel contenues : pas de création de poste prévue en 2026 sur le budget principal, prise en compte du Glissement Vieillesse Technicité et de l'augmentation du taux de cotisation à la CNRACL



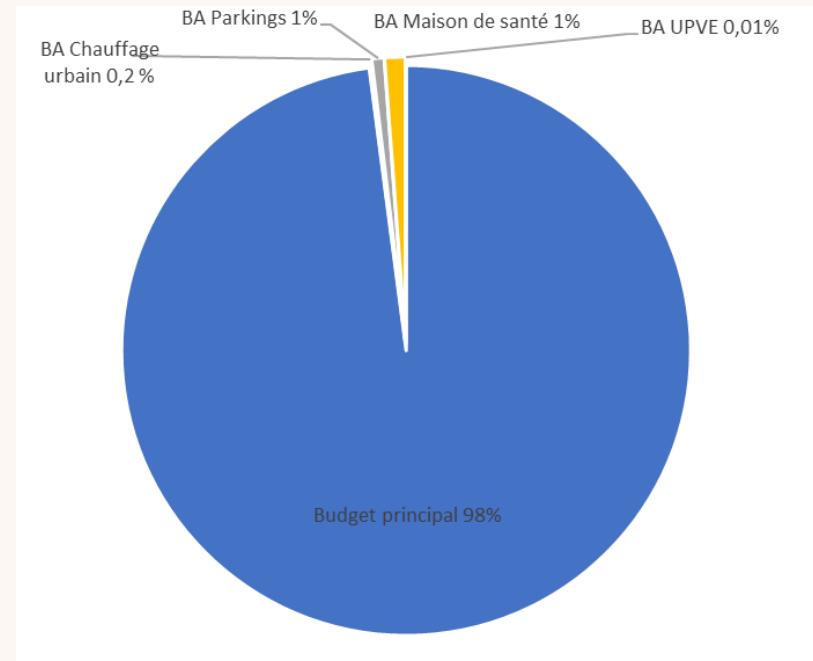
Les orientations financières pour l'année 2026

Le budget général : 32,7 M€

Le budget général de la Ville comprend le budget principal et 4 budgets annexes : chauffage urbain, parkings, maison de santé et unités de production et vente d'électricité

Au stade des orientations budgétaires, tous budgets confondus, **il représente près de 32,7 M€** (contre 32 M€ au BP 2025).

Il se répartit pour 32 % en dépenses d'investissement et 68 % en fonctionnement



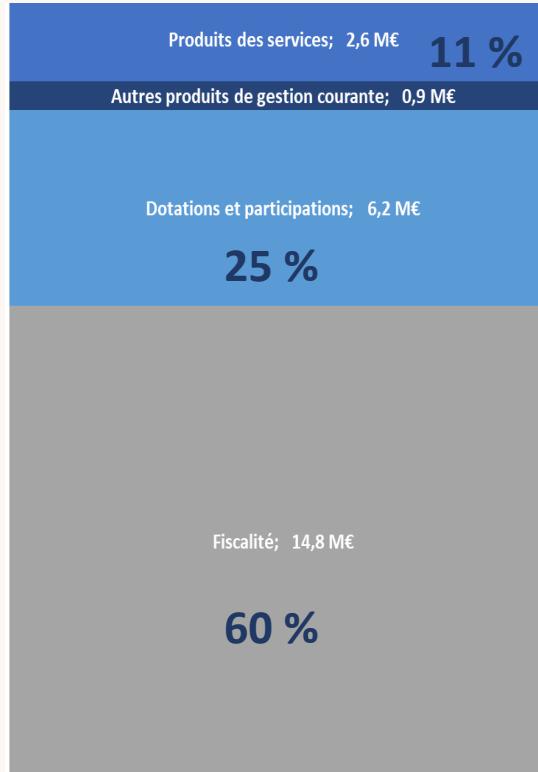


LE BUDGET PRINCIPAL



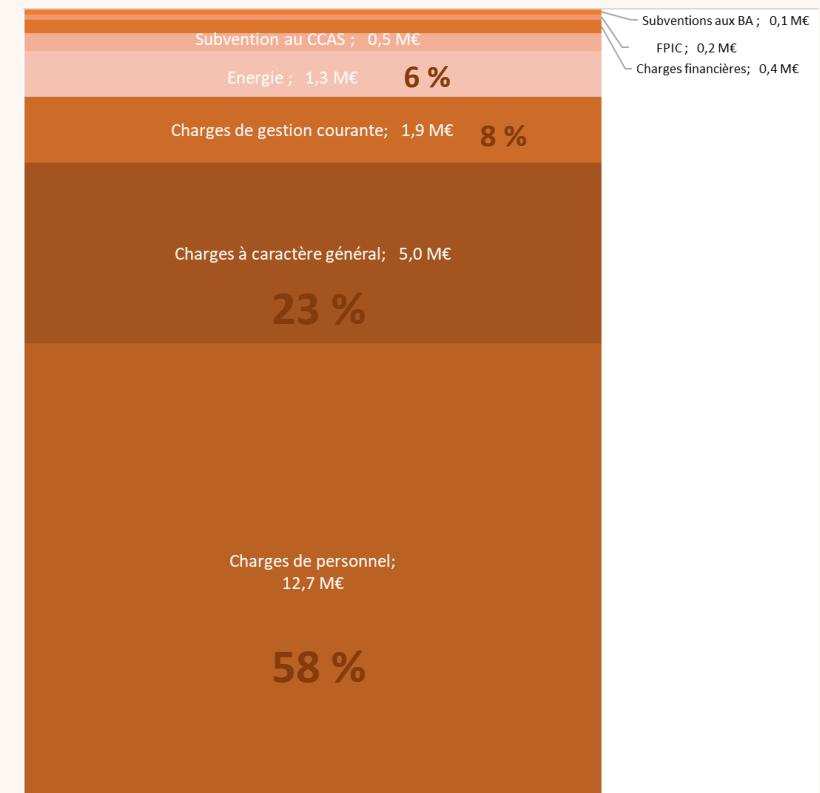
Le Budget principal - Fonctionnement

Recettes : 24,6 M€
(24,2 M€ au BP 2025)



Epargne brute
2,5 M€
(stable par rapport au
BP 2025)

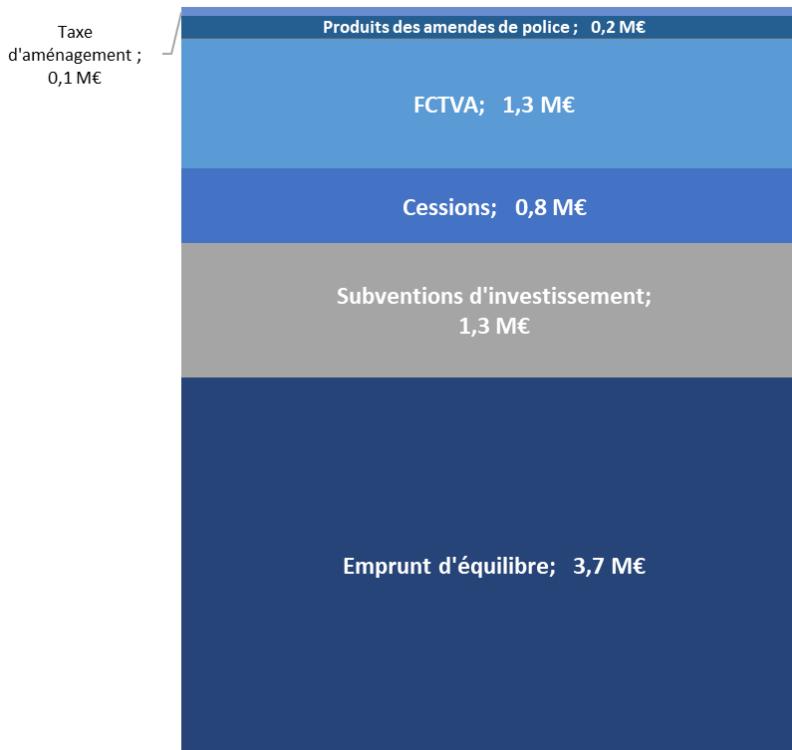
Dépenses : 22,1 M€
(21,7 M€ au BP 2025)





Le Budget principal – Investissement

Recettes : 7,5 M€



Dépenses : 10 M€

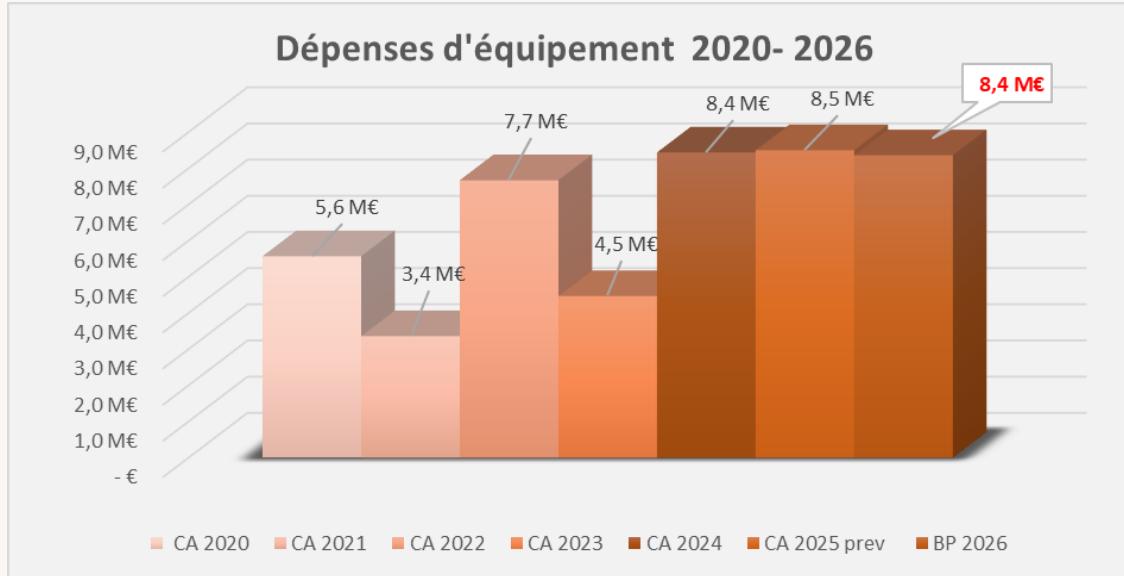


**Epargne brute
2,5 M€**



Les orientations financières pour l'année 2026

8,4 M€ consacrés aux dépenses d'équipement



- Réhabilitation du GS Briand
- Tour de l'Horloge
- Aménagements voirie
- Seconde rampe PEM
- Eclairage public
- Equipements Bœuf sur le toit
- Restaurations œuvres musées
- Travaux dans les écoles et restaurants scolaires ...



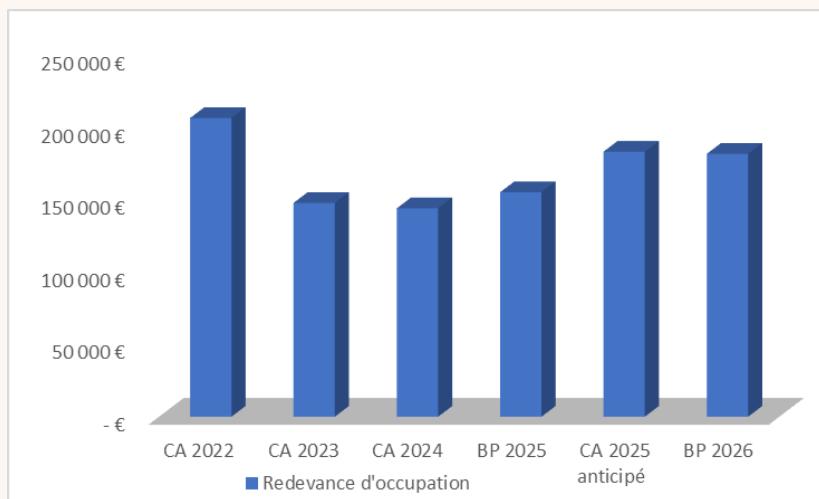
LES BUDGETS ANNEXES



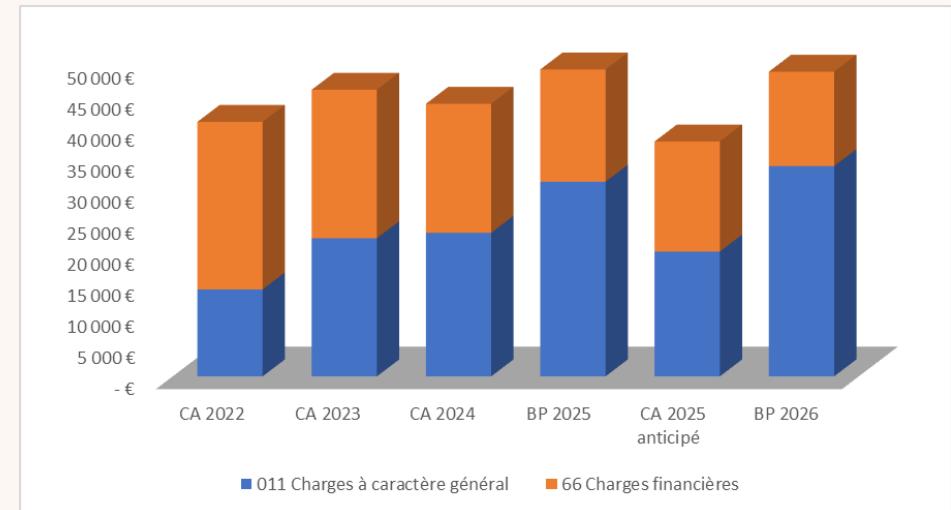
Budget Annexe Chauffage Urbain

Ce budget annexe retrace les flux financiers relatifs au contrat de DSP pour la gestion du chauffage urbain.

Les recettes d'exploitation



Les principales charges d'exploitation

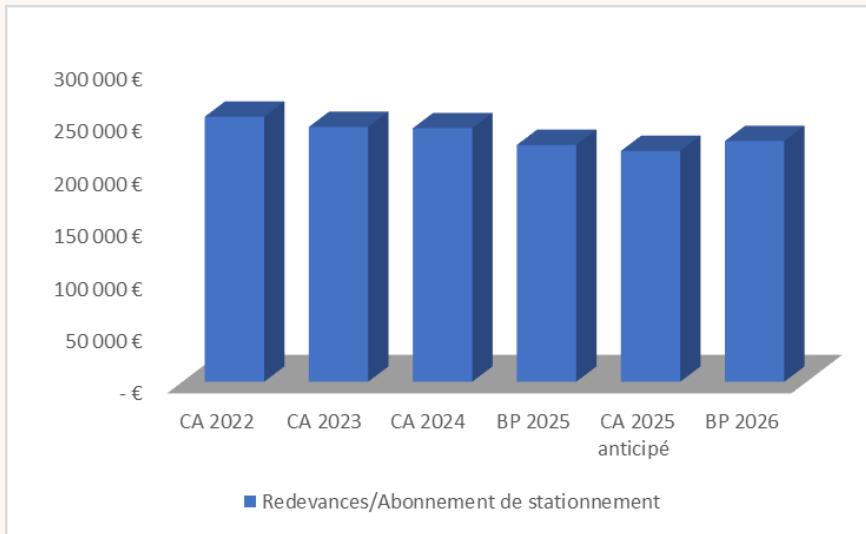




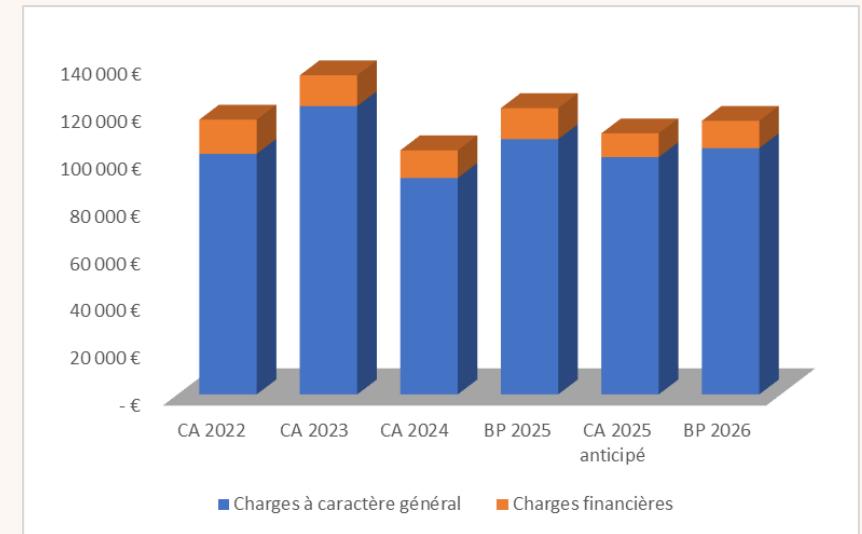
Budget Annexe Parkings

Ce budget annexe correspond aux parkings payants de la Ville (autres que le stationnement public sur la voirie qui reste au budget principal).

Les recettes d'exploitation



Les principales charges d'exploitation



- ✓ Les redevances de stationnement ne connaissent pas d'augmentation en 2026

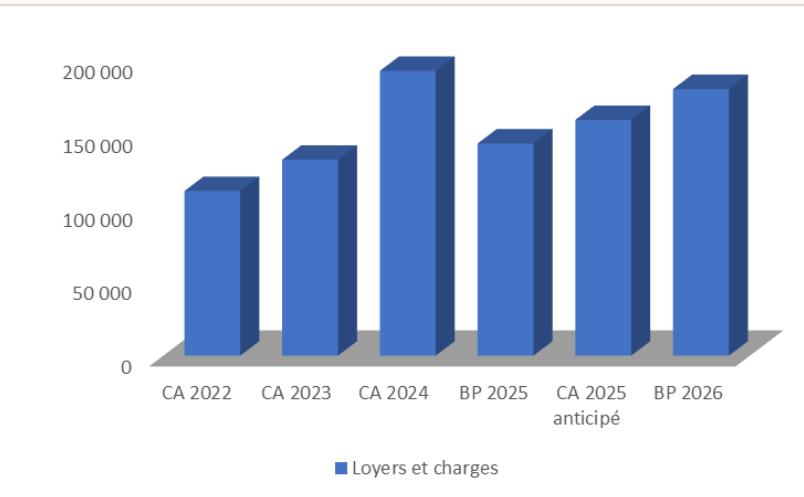


Budget Annexe Maison de Santé

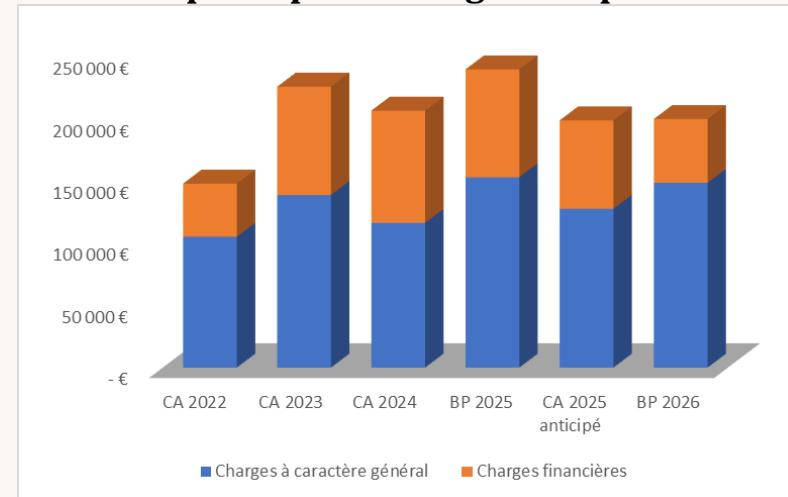
Ce budget annexe retrace les flux financiers relatifs aux travaux de construction et d'exploitation du bâtiment.

Un budget est prévu en investissement (0,2 M€) correspondant au remboursement du capital de la dette et à des travaux d'aménagement divers.

Les recettes d'exploitation



Les principales charges d'exploitation

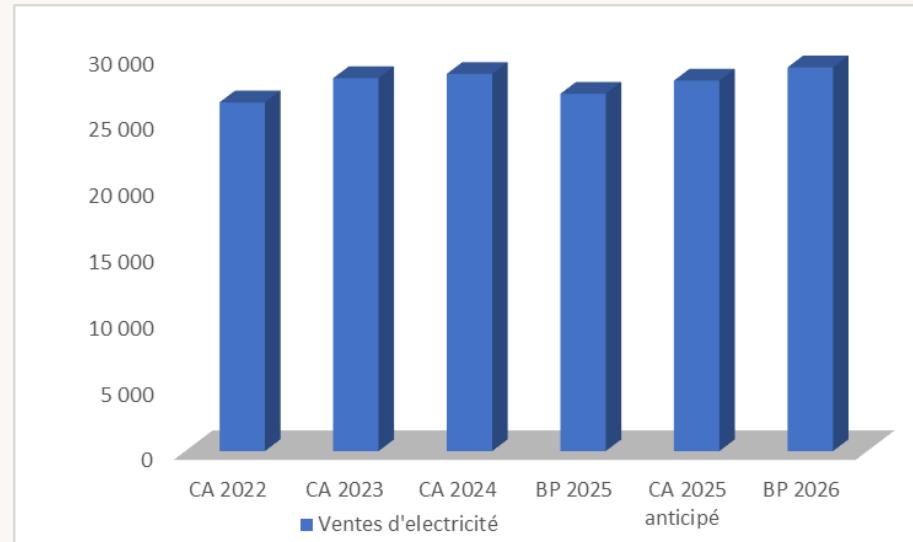




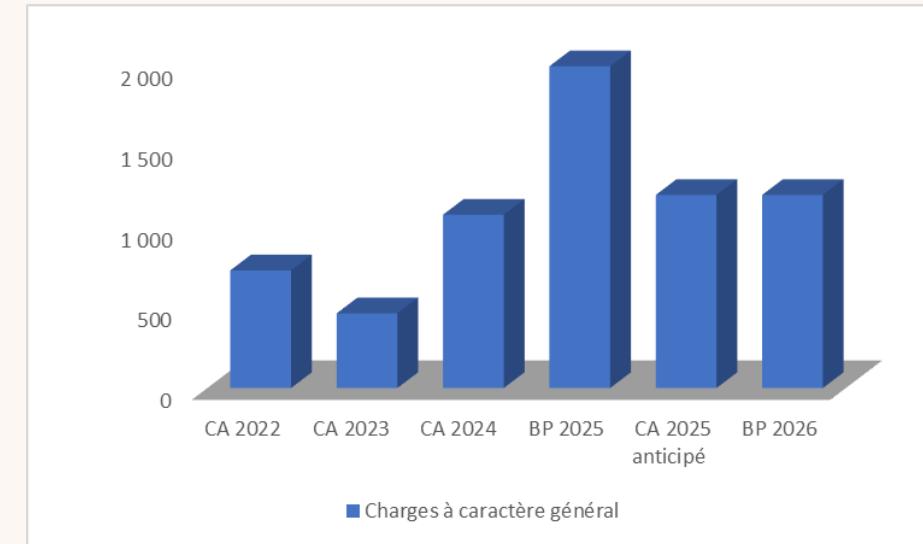
Budget Annexe Unités de production et vente d'électricité

Ce budget annexe retrace les flux financiers liés à la gestion des panneaux photovoltaïques installés au Centre de Conservation et d'Etudes René Rémond et sur le CARCOM.

Les recettes d'exploitation



Les principales charges d'exploitation





RAPPORT SUR LA GESTION DE LA DETTE



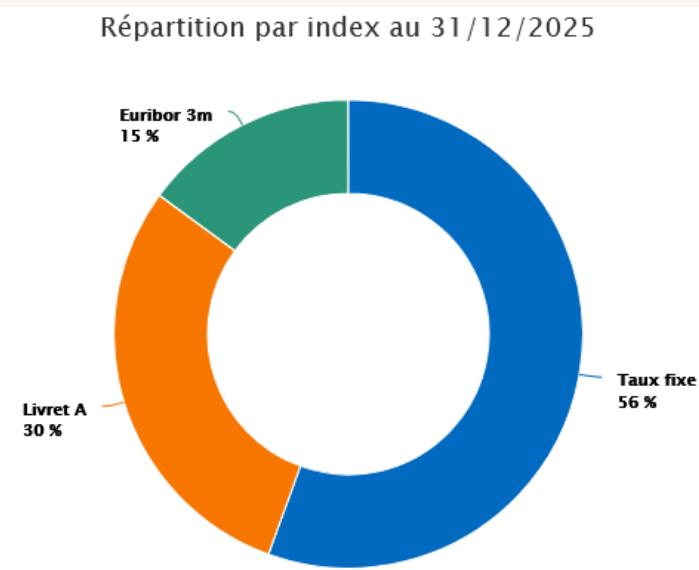
La gestion de la dette

L'ensemble de la dette de la Ville est totalement sécurisé.

Dans le cadre de la charte Gissler, l'intégralité de l'encours est classée dans la catégorie 1A (produits les plus sécurisés)

L'encours de dette est adossé à des taux fixes pour 56 % (12 emprunts) et 44 % à des taux variables (5 emprunts sur livret A et 1 emprunt sur Euribor 3m).

Répartition par index au 31/12/2025





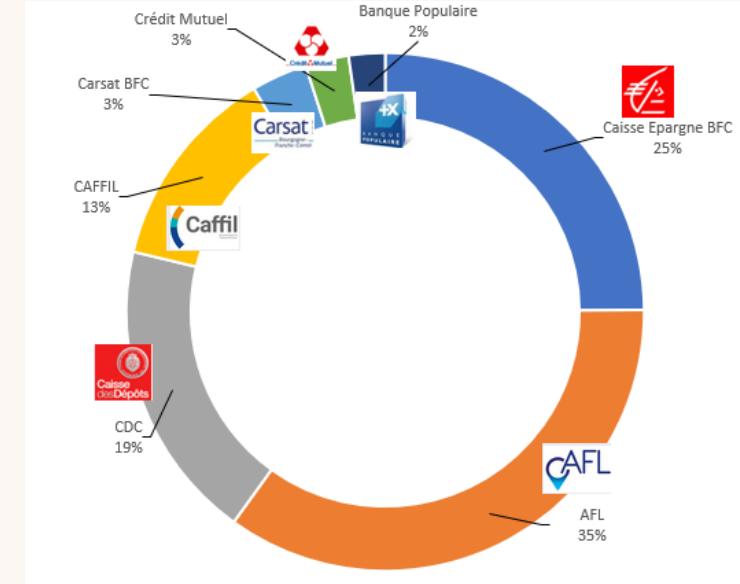
La gestion de la dette

A fin 2025 sur tous les budgets, l'encours total de la dette de la Ville de Lons-le-Saunier s'élèvera à 17 513 159€, hors recours à l'emprunt 2025 pas encore réalisé à ce jour.
Le budget principal dispose également d'une ligne de trésorerie (1 M€ pour 2025)

Répartition par budget

BUDGET	Nb d'emprunts	Encours
Principal	15	14 402 908 € *
Maison de santé	1	2 530 000 €
Chauffage urbain	1	395 376 €
Parkings	1	184 875 €

* Hors emprunt 2025



Répartition par banque



La gestion de la dette

Pour 2026, au stade des orientations budgétaires, le besoin de financement par emprunt, tous budgets confondus, est de 3,8 M€

BUDGET	Besoin de financement 2025	Annuité 2025 (hors nouveaux emprunts 2025)
Principal	3 746 482 €	1 872 679 €
Chauffage urbain	-	101 492 €
Parkings	-	36 143 €
Maison de santé	74 000 €	180 309 €

Ces montants seront amenés à évoluer en DM1 2026 avec la reprise des résultats 2025.



RAPPORT SUR LES RESSOURCES HUMAINES

ET ANALYSE DE LA MASSE SALARIALE



Les Ressources Humaines

A/Mesures gouvernementales

Augmentation du taux de la CNRACL qui passe de 31,65 % en 2024 à 37,65 % en 2026

Rémunération désormais maintenue à 90% au lieu de 100% en cas d'arrêt maladie

Réforme des retraites : retraite progressive possible dès 60 ans et 150 trimestres

B/Mesures de la collectivité

Mise en place d'une complémentaire santé avec 20€ de participation employeur

Intégration en régie d'une partie de la propreté urbaine

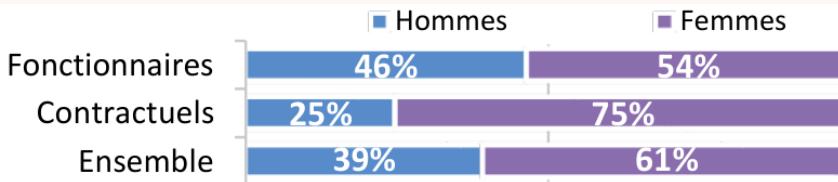
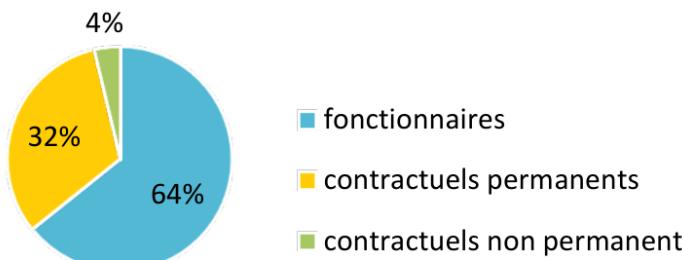


Catégorie et statut des agents Ville (au 31/12/2024)

Les effectifs de la Ville en 2024 sont en hausse par rapport à 2023 suite au transfert des agents du péri et extra-scolaire.

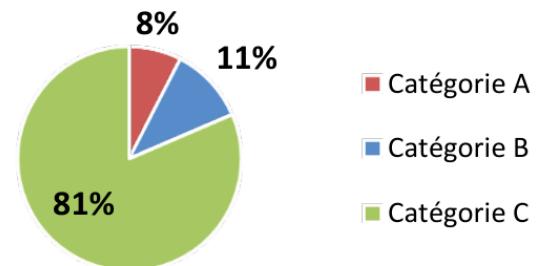
→ 302 agents employés par la collectivité au 31 décembre 2024

- > 194 fonctionnaires
- > 97 contractuels permanents
- > 11 contractuels non permanents



→ Répartition par filière et par statut

Filière	Titulaire	Contractuel	Tous
Administrative	29%	22%	26%
Technique	46%	27%	40%
Culturelle	6%	3%	5%
Sportive			
Médico-sociale	5%	3%	4%
Police	2%		1%
Incendie			
Animation	12%	45%	23%
Total	100%	100%	100%





Une intégration simplifiée entre les collectivités : situation en 2020

Pour qui travaillent les agents de la ville ?

Eau
Assainissement
Culture
Sport
Ecoles

ECLA

Disponibilité

VILLE DE LONS-LE-SAUNIER

D'où viennent les agents travaillant pour la ville ?

CCAS
LONS LE
SAUNIER

VILLE DE LONS-LE-SAUNIER

CCAS LONS LE SAUNIER



Une intégration simplifiée entre les collectivités : situation en 2024

Pour qui travaillent les agents de la ville ?



D'où viennent les agents travaillant pour la ville ?





TEMPS DE TRAVAIL ET RÉMUNÉRATIONS

Primes et heures supplémentaires

Le RIFSEEP a été mis en place pour les fonctionnaires et pour les contractuels.

La part des primes et indemnités sur les rémunérations annuelles brutes pour l'ensemble des agents permanents est de 14,92 %.

3731,54 heures supplémentaires ont été réalisées et rémunérées en 2024.

Plusieurs avantages collectifs et en nature existent

- Caisse d'Action Sociale (120k€)
- Chèques vacances (20k€)
- Participation à la prévoyance (17k€)

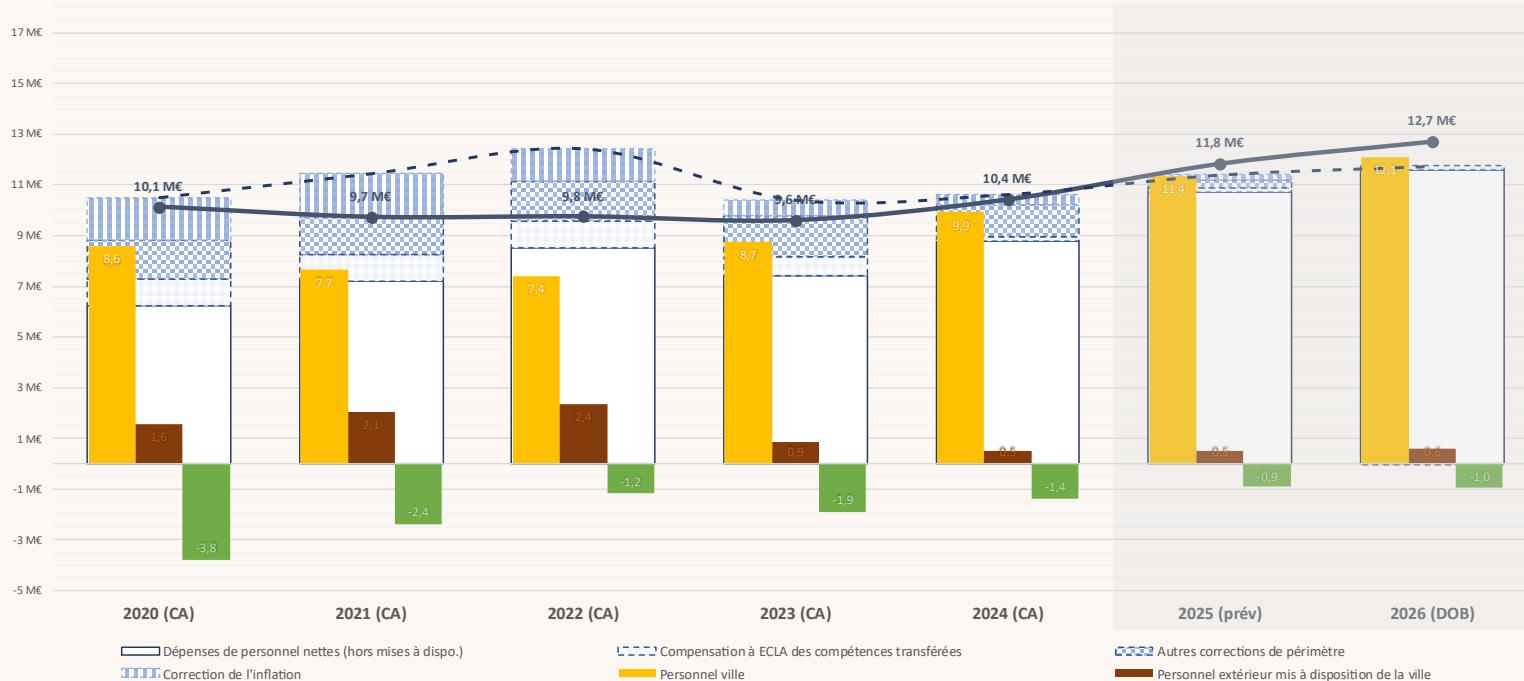
Le temps de travail des agents a été harmonisé

- Volume horaire annuel à 1607h avec 3 quotités possibles (35h, 37h, 39h) et au forfait pour les cadres
- Aucune journée de congés supplémentaires accordée au-delà des congés légaux (exemple : journée du maire)
- Taux d'absentéisme « compressible » (maladies ordinaires et accidents de travail) : 3,70%



Les Ressources Humaines

Évolution des dépenses de personnel



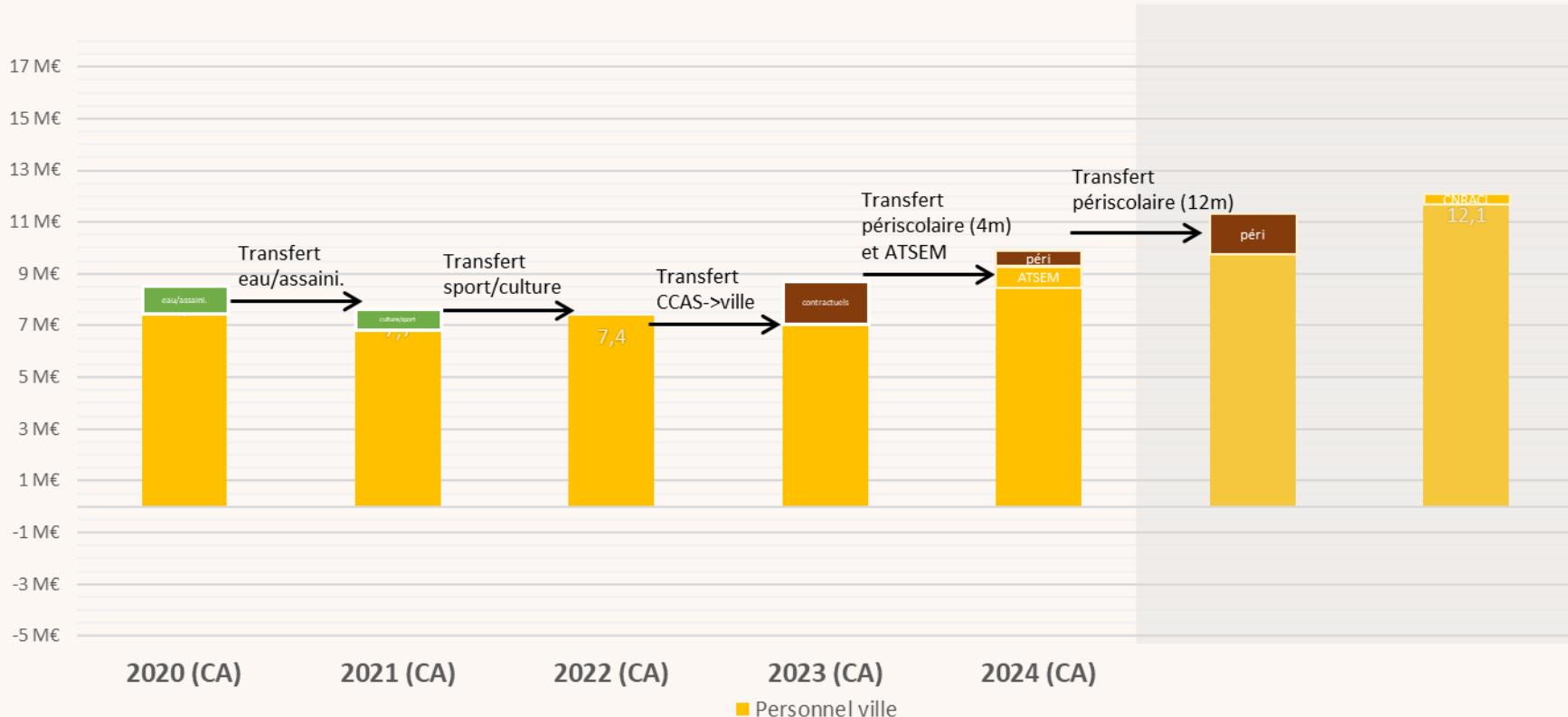
Prévision pour 2026

Dans un contexte de forte évolution réglementaire nous prévoyons une hausse de 3,9% de BP à BP principalement dûe à :

- Glissement vieillesse technicité : +240 000€ (2%)
- Augmentation CNRACL : +140 000€ (1%)
- Internalisation de la propriété urbaine : +120 000€ (1%)

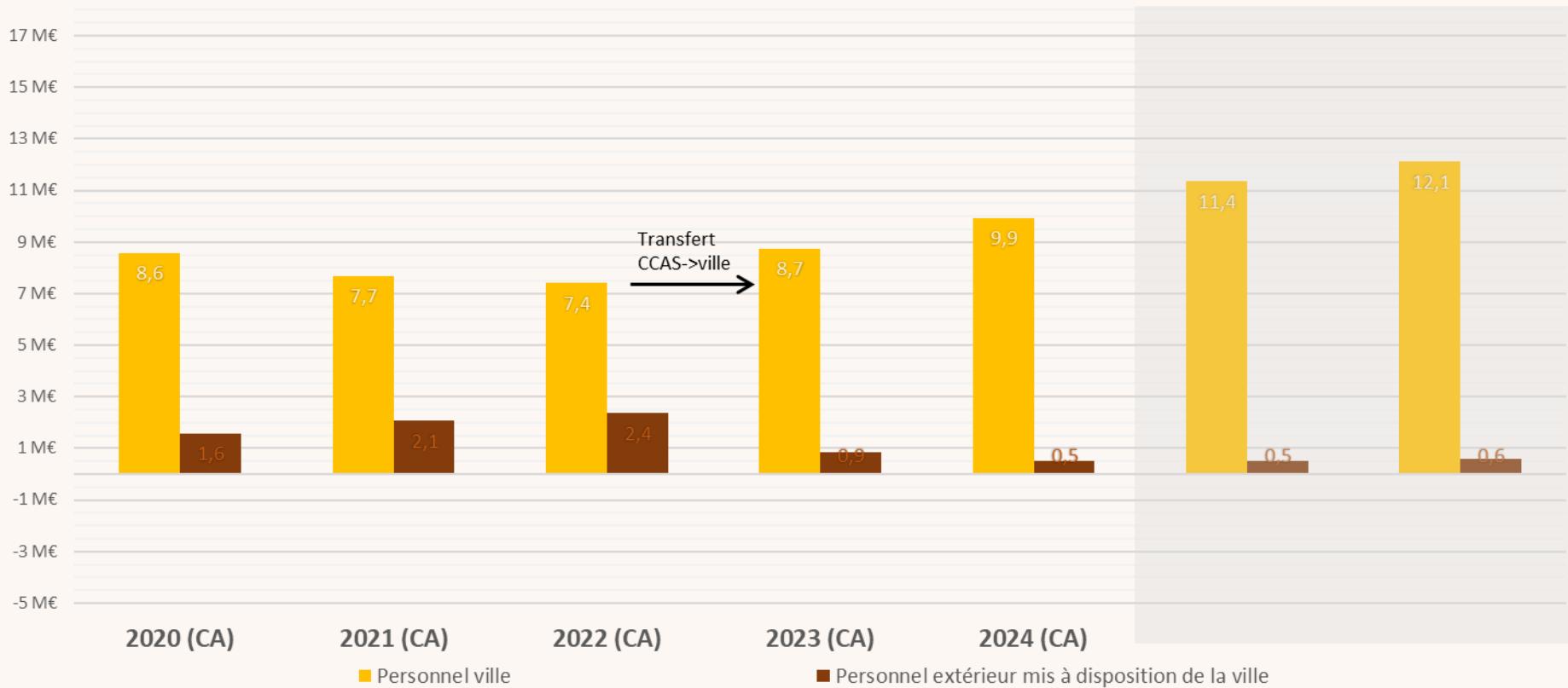


LE PERSONNEL VILLE



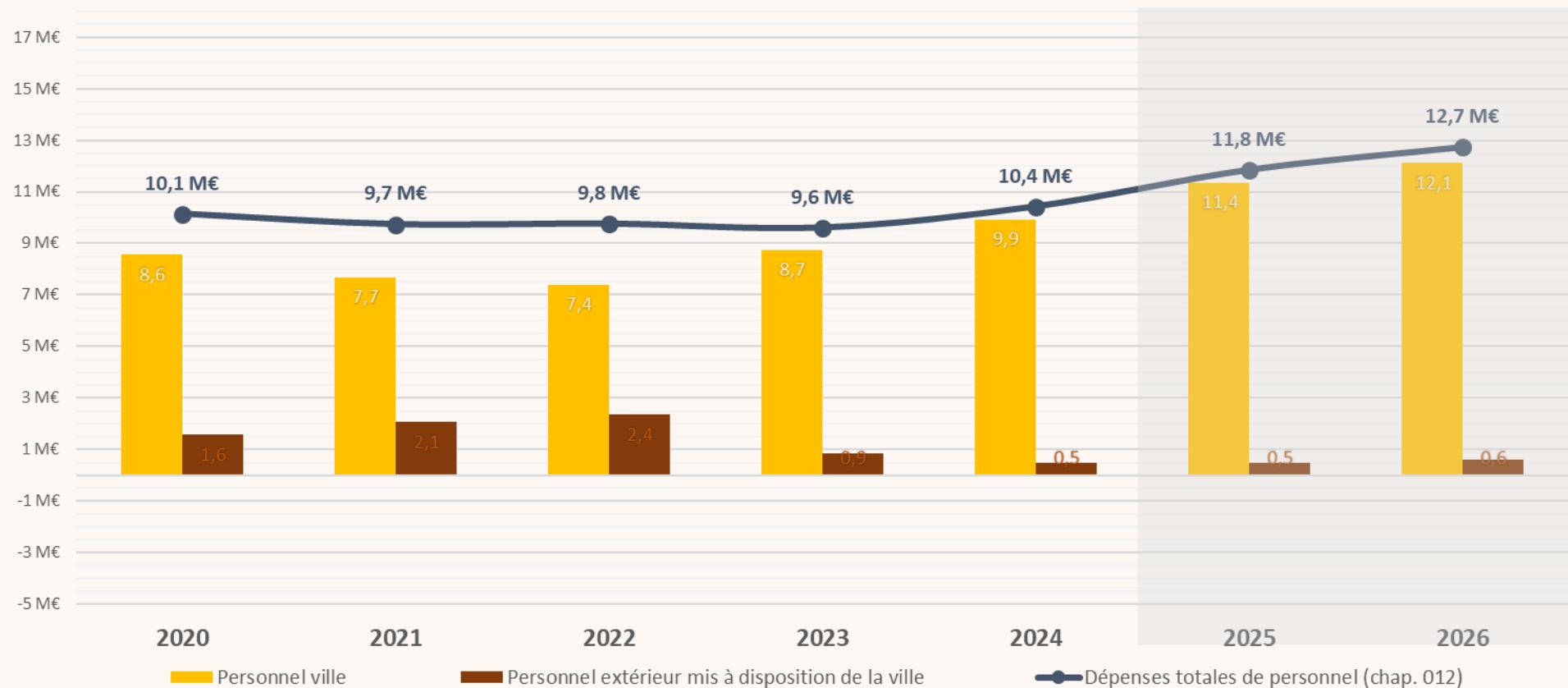


LES AGENTS MIS À DISPOSITION À LA VILLE



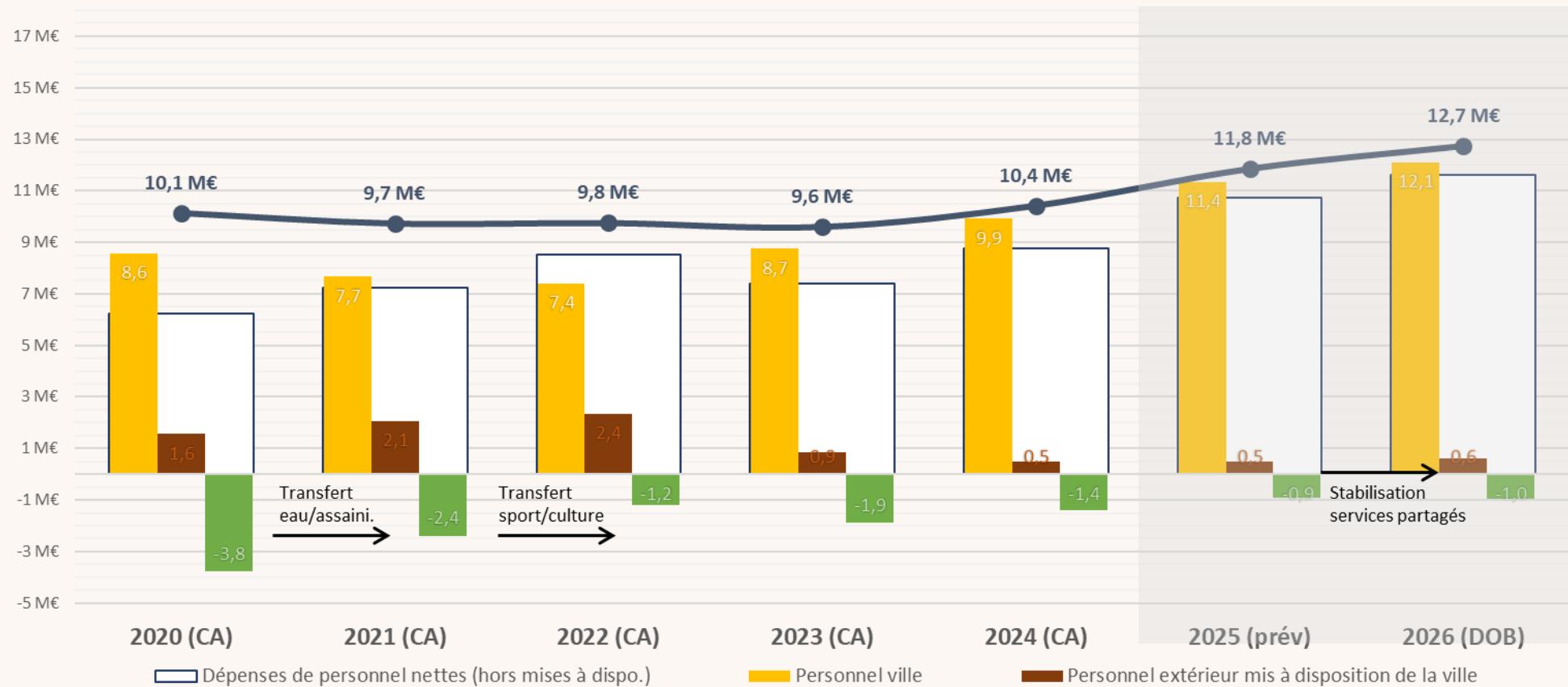


LE CHAPITRE 012





LES MISES À DISPOSITION PAR LA VILLE





LES VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE

Évolution des dépenses de personnel

